

# Collège Pierre Mendès France de Chécy

Le lundi 31 janvier 2011,

Les membres du Conseil d'administration du collège Pierre Mendès France de Chécy, réunis le lundi 31 janvier 2011, expriment leur indignation devant la dégradation des conditions d'enseignement et d'apprentissage qui résultera cette année encore des choix budgétaires du gouvernement.

Ils s'opposent à la DHG de l'établissement pour la rentrée 2011, à la réduction des heures poste et l'augmentation des heures supplémentaires, pour un même nombre d'élèves : 25 HP en moins et 59 HSA.

Ainsi, l'établissement perd 1,5 poste l'année prochaine, dont un poste de Lettres Classiques (18h). Il est contraint d'imposer à 3 enseignants un complément de service : des professeurs d'Anglais, d'Espagnol, d'Allemand devront effectuer leur service sur deux établissements. Ils seront obligés également d'y ajouter une partie des heures supplémentaires de leur discipline qui viendront alourdir leur charge de travail dans notre collège. D'autres collègues auront par ailleurs à assurer des heures supplémentaires imposées en grande quantité (jusqu'à 5h). Ils ne pourront plus se consacrer à des projets pédagogiques innovants. Mais c'est surtout leur disponibilité pour les élèves et les parents qui en souffrira.

C'est la troisième année consécutive que notre DHG est en diminution. Les membres au CA du Collège Pierre Mendès France auraient souhaité une autre dotation moins défavorable à leurs élèves.

Les membres du conseil d'administration du collège